

(Traduction)

**ÉCHANGE DE NOTES (le 22 novembre 1961) ENTRE LE CANADA ET LE VENEZUELA  
CONSTITUANT UN ACCORD PERMETTANT AUX STATIONS RADIO D'AMA-  
TEURS DES DEUX PAYS D'ÉCHANGER DES MESSAGES ET AUTRES COMMU-  
NICATIONS AVEC DES TIERS.**

I

*Le Chargé d'affaires par intérim du Canada au Venezuela au Ministre  
par intérim des Relations extérieures du Venezuela.*

AMBASSADE DU CANADA

N<sup>o</sup> 40 CARACAS, le 22 novembre 1961

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence, d'ordre de mon Gouverne-  
ment, la conclusion entre nos deux Gouvernements d'un accord permettant aux  
stations radio d'amateurs du Canada et du Venezuela d'échanger des messages  
et autres communications avec des tiers, dans les conditions suivantes:

Les stations d'amateurs du Canada et du Venezuela pourront échanger des  
messages et autres communications avec des tiers à condition:

- a) que les stations d'amateurs communiquant de la sorte avec des tiers  
ne touchent aucune rémunération directe ou indirecte pour ce faire;
- b) que lesdites communications ne consistent qu'en conversations ou  
messages de caractère technique ou personnel ayant trop peu d'import-  
tance pour justifier le recours aux services publics de télécommunica-  
tions. Si, advenant un désastre, lesdits services publics ne peuvent  
transmettre promptement les communications se rapportant directe-  
ment à la sauvegarde de vies humaines ou de biens, ces communi-  
cations pourront être transmises par les stations radio d'amateurs des  
pays en cause.

Si le Gouvernement vénézuélien agréé les dispositions qui précèdent, j'ai  
l'honneur de proposer que la présente Note et la réponse que vous y donnerez  
constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui portera ses effets à  
compter de la date de votre réponse et qui pourra être dénoncé par l'un ou  
l'autre des deux Gouvernements sur préavis de soixante jours.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances réitérées de ma très  
haute considération.

A. D. ROSS

Son Excellence

Monsieur Marcos Falcón Briceño

Ministre des Relations extérieures

Caracas